



Rap- port annuel

2024

Editorial
2

Organisation
3

Service pour
l'exercice
des droits
de vote

Rapport
de révision
6

Rapport
financier
7

Actaress
dans les
médias,
impressum
8

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs

Je viens de passer le relais de l'animation du groupe Nestlé. L'occasion de faire un petit bilan. J'ai aimé travailler au sein d'un collectif. Les anciens-nes m'ont raconté l'histoire des relations avec la firme. Ils m'ont guidée à ma première assemblée générale au cours de laquelle j'ai dû prendre la parole. Depuis, il y a toujours eu un-e membre du groupe pour m'accompagner.

2
J'ai aussi vécu une rencontre avec la direction de Nestlé. A cette occasion, je me suis vu opportunément rappeler que nous ne nous présentions pas en tant qu'adversaires, comme pourraient l'être certaines ONG, mais bien comme des parties prenantes de la firme. C'est une leçon qui m'a été bien utile en diverses occasions.

Notre travail collectif concernait tout autant l'opportunité des actions à entreprendre, que le contenu de nos interventions à l'AG sans oublier l'échange d'informations que les uns et les autres trouvaient.

Bref, de beaux moments de partage et d'échanges qui m'ont beaucoup enrichie. Merci les amis-es!

Claire Forel
Membre du groupe Nestlé

Organisation

Membres

Fin 2024, Actares comptait 972 membres (66 de moins que l'année précédente). Il s'agit de 949 personnes physiques et de 23 personnes morales. Avec d'autres donateurs-trices, personnes intéressées et partenaires, le réseau entretenu par Actares comptait 1'257 personnes.

Assemblée générale

24 personnes ont participé à la 24ème assemblée générale ordinaire du 25.9.2024 à la Maison des générations de Berne. 25 membres se sont excusés. L'assemblée a traité les affaires statutaires et a adopté sans opposition toutes les propositions du comité. Il s'agissait notamment d'une modification des statuts fixant désormais la composition minimale du comité à trois membres.

L'assemblée générale a également désigné le comité pour un mandat d'un an. Deux personnalités de Suisse romande ont pu succéder à la vice-présidente Mariane Meyer, qui a démissionné après quatre ans: Alexandra Bonnafy, de Fribourg, et Pierre Zwahlen, de Lausanne. Les membres actuels du comité Beat Honegger, Rolf Kurath et Frank van Pernis ont été réélus.

Carolin Carella (WWF) a donné une impulsion de fond à notre travail avec son exposé «Gestion de l'eau douce: défis mondiaux et responsabilité économique».

Travail bénévole

Au cours de l'année sous revue, 35 personnalités bénévoles ont effectué ensemble environ 1'500 heures de travail bénévole, ceci dans les domaines de l'engagement, du service des droits de vote, de la traduction, de l'analyse et du comité, ainsi que dans sept groupes de travail:

- Marché financier (dialogue avec UBS, Swiss Re, Zurich; direction Fritz Peter et Nicolas Goetschmann)
- Pharma (dialogue avec Novartis et Sandoz; direction: Rolf Kurath)
- Holcim (direction Beat Honegger)
- Nestlé (direction Claire Forel)

- Climat (direction Michael Strauss)
- Groupe de vote (direction Roger Said)
- Groupe de réflexion (direction Roby Tschopp)

Deux manifestations nationales ont été organisées pour les groupes de travail au cours de l'année.

Secrétariat

Fin 2024, deux personnes employées fixes travaillaient au bureau de Berne:

- Roger Said, lic. phil., MSc, directeur (100 %)
- Tatiana Schranz, employée de commerce CFC, finances et administration (60 %)

Comité

Etaient membres du comité directeur fin 2024:

- Rolf Kurath, juriste, développeur d'organisations, Hirzel ZH (depuis 2019, président)
- Beat Honegger, historien de l'économie, journaliste, Zurich (depuis 2016, vice-président)
- Alexandra Bonnafy, juriste, Fribourg (depuis 2024)
- Frank van Pernis, licencié en économie, traducteur, Bassersdorf ZH (depuis 2023)
- Pierre Zwahlen, politologue, manager NPO, conseiller cantonal, Lausanne (depuis 2024)

Le comité s'est réuni huit fois pour traiter les affaires de l'association (dont cinq en présentiel à Berne et trois par vidéoconférence zoom).

Démission

- Mariane Meyer, ingénierie en imprimerie, Arzier-Le Muids VD (membre du comité depuis 2020, vice-présidente)

Merci pour votre précieux soutien

Depuis l'an 2000, des personnes s'engagent avec Actares pour une économie durable. Avec nos membres, ce sont plus de 400 donatrices et donateurs qui nous permettent de financer notre travail. Ils nous permettent de nous engager en faveur d'une gestion correcte de l'environnement et des personnes par les multinationales.

Activités de l'association

En tant que conseillère en vote ESG, Actares propose un service de vote unique en Suisse pour les particuliers-ères, l'évaluation climatique des 20 entreprises du Swiss Market Index (SMI) ainsi que des relations publiques dans le domaine de la gestion durable des entreprises.

Au cours de la dernière saison des assemblées générales, plus de 500 positions de vote ont été élaborées pour 20 entreprises du SMI, avec une part de OUI comprise entre 0 % (pour les rémunérations variables) et 96 % (affectation des bénéfices). Au cours de l'année sous revue, le dialogue s'est en outre poursuivi avec les dirigeants de sept groupes du SMI.

Actares 2024plus: extension et service de vote

Dans le cadre du projet Move, nous avons évalué des options pour garantir nos revenus. Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale du 28.9.2023 a décidé d'introduire des frais pour le service de vote à partir de 2024, et ce pour les raisons suivantes:

- Situation financière: Actares ne peut plus couvrir les dépenses du secrétariat par les recettes ordinaires.
- Sécurité de planification: les cotisations des membres ne représentant qu'un quart de nos recettes, il y a un manque de sécurité de planification compte tenu des fortes fluctuations des recettes de dons.
- Caractéristique unique sur les positions de vote: grâce à l'expertise du directeur Roger Said et de nos collaborateurs-trices bénévoles, la qualité du service de vote a pu être nettement améliorée.
- Taxe de protection: la perception d'une taxe de protection s'impose, car l'augmentation du montant de la cotisation de membre n'est pas possible pour des raisons fiscales.

Nous proposons à nos membres deux modèles exclusifs de service de vote par procuration. Ceux-ci sont décrits dans le règlement des frais. Des conditions contractuelles spéciales s'appliquent aux gestionnaires de fortune et aux trustees.

Traitement des votes délégués

Pendant la saison, il y a environ mille délégations de vote à Actares. La responsable du traitement des délégations nous raconte ce qui se passe en coulisses.

4

Durant la saison des assemblées générales, qui bat son plein de mars à avril, une grande partie de mon travail est dédiée à la gestion rigoureuse des délégations de vote confiées à Actares par ses membres. Ce processus, souvent peu visible, est pourtant crucial pour permettre à notre voix collective de peser efficacement lors des décisions prises par les grandes entreprises cotées en Suisse.

Chaque jour, je traite un volume important de courrier: lettres de délégation, procurations, documents d'accompagnement... Tout doit être trié, enregistré et classé avec précision. Un grand tableau de suivi me permet de garder une vue d'ensemble sur le nombre de délégations reçues, à la fois par membre et par entreprise – un point d'autant plus im-

portant que ces participations ont un coût financier pour l'association. La rigueur est donc de mise à chaque étape.

Une collaboration bien établie avec les registres des actionnaires

Un autre aspect essentiel de ma mission est de respecter les délais stricts imposés pour transmettre les délégations aux entreprises, comme Devigus ou

Computershare, qui gèrent les registres des actionnaires pour les sociétés. Il n'est pas rare que nous recevions les documents à la dernière minute. Grâce à une collaboration fluide et de confiance avec les registres d'actionnaires, je peux transmettre électroniquement de manière sécurisée les délégations tardives, tout en garantissant leur prise en compte.

Lorsqu'il s'agit d'assemblées générales d'entreprises avec lesquelles Actares entretient un dialogue actif, telles que Nestlé, Novartis, Holcim ou Swiss Re, un-e représentant-e d'Actares se rend sur place pour y prendre la parole et faire valoir nos positions. Dans ce cas, je m'occupe de commander la carte d'accès nécessaire à sa participation. Après chaque assemblée, je reçois un rapport détaillé du prestataire, indiquant le nombre de voix qui ont été effectivement déléguées à Actares – un retour précieux pour notre transparence et notre suivi interne.

Presque deux millions de voix déléguées

En 2024, 967 délégations ont été données à Actares. A cette occasion, Actares a pu représenter 1 976 972 voix.

Ce travail de l'ombre, que je mène avec précision, sens des priorités

et réactivité, permet à Actares de remplir son rôle d'organisation d'actionnaires engagée. C'est un travail exigeant, mais que j'apprécie profondément. J'y retrouve un vrai sens, et je suis heureuse de contribuer concrètement à la mission d'Actares, avec rigueur et conviction.



Tatiana Schranz,
Responsable
finance et
administration

brandtreuhand

Brand AG Treuhand und Revision
Eigerplatz 4
Postfach 578
3000 Bern 14
Fon 031 372 27 55
Fax 031 371 72 71
info@brandtreuhand.ch
www.brandtreuhand.ch

Bericht der Revisionsstelle zur
Eingeschränkten Revision
an die Generalversammlung
des Vereins **ACTARES**
**„AktionärInnen für nachhaltiges
Wirtschaften“**
Genf

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) des Vereins **ACTARES „AktionärInnen für nachhaltiges Wirtschaften“** für das am 31. Dezember 2024 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

6

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstöße nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht.

Dem Fonds Kapital wurden CHF 23'182.98 entnommen. Das Fonds Kapital „Betriebskostenreserve“ und „Projektreserve“ beträgt per 31. Dezember 2024 CHF 83'909.88.

Die Wertschriften, welche per 31. Dezember 2024 zum Kurswert von CHF 50'726.05 bilanziert sind, werden erfolgsneutral geführt. Die unrealisierten Gewinne und Verluste werden dem Fonds Wertschriftendepot, welche per 31. Dezember 2024 ebenfalls CHF 50'726.05 beträgt, gutgeschrieben oder belastet.

Bern, 18. März 2025 cb

**Brand AG Treuhand
und Revision**



Christoph Brand
Zugelassener Revisionsexperte
Leitender Revisor

Beilage:

- Jahresrechnung

Rapport financier 2024

7

Décompte d'exploitation

Par rapport à 2023, les recettes globales (cotisations des membres et dons) ont légèrement augmenté de 4,8%. Faute de recettes extraordinaires, le compte d'exploitation s'est soldé par une perte de CHF 23 194, en baisse de 19% par rapport à l'exercice précédent. Celle-ci a été compensée par notre compte de réserve pour frais d'exploitation dont le montant s'est réduit à CHF 68 909, en baisse de 25% par rapport à 2023.

Les dépenses correspondent au budget. Elles sont strictement contrôlées et chaque dépense est soigneusement analysée. Malgré une gestion très stricte, nous n'avons pas pu présenter des comptes équilibrés et la qualité du bilan s'est détériorée.

Bilan

Comparé à l'exercice précédent, la somme du bilan s'est réduite de 12,7%, et les liquidités ont continué à diminuer. A fin 2024, le capital propre s'élève à CHF 135 253, soit 16% de moins qu'en 2023.

Frank van Pernis,
membre du comité

Actares vous remercie vivement de votre soutien et compte sur vos cotisations et vos dons pour que l'association puisse continuer à assurer ses services en faveur des actionnaires responsables et à faire entendre sa voix spécifique tant auprès des entreprises cotées en bourse que dans la presse écrite et numérique. Nous vous serions vivement reconnaissants de faire connaître Actares parmi vos connaissances en faisant de la publicité pour recruter de nouvelles et nouveaux membres.

Les comptes annuels ont été parfaitement tenus et nous remercions Tatiana et Roger qui se consacrent avec beaucoup de cœur et d'énergie en faveur de notre Association.

Compte de pertes et profits	2024	2023	Bilan	2024	2023
Produits d'exploitation	236 147	225 306	Actif circulant	105 436	125 228
Produits financiers	1 303	1 474	Actif immobilisé	50 726	53 752
Produits	237 450	226 780	Total de l'actif	156 162	178 980
Charges de personnel	181 043	173 967			
Charges pour activités et encadrement des membres	47 310	51 000	Capital étranger	20 909	17 518
Autres charges d'exploitation	32 292	30 621	Capital propre investi	134 636	160 845
Charges	260 645	255 588	Capital propre	617	617
Résultat	-23 194	-28 808	Total du passif	156 162	178 980

Actares dans les médias

Première obligation de rapport non financier

En 2024, c'est-à-dire à partir de l'exercice 2023, les entreprises d'une certaine taille étaient pour la première fois tenues par la loi de rendre compte de leurs préoccupations non financières, c'est-à-dire de leur durabilité. Selon une analyse de l'agence de presse AWP, les rapports non financiers ont été approuvés en moyenne à 97 %. Mais il n'a pas échappé aux médias qu'Actares y regardait de plus près et appliquait des critères plus stricts. Deux tiers des rapports de durabilité des entreprises du SMI ont été rejetés par Actares, notamment en raison d'un manque de transparence ou d'une stratégie climatique insuffisante.

Du déjà-vu chez UBS

Les 14,4 millions de francs que Sergio Ermotti a gagnés pour neuf mois en tant que CEO d'UBS en 2023 ont suscité l'indignation. Lors de l'assemblée générale, Actares aussi a critiqué cette rémunération comme étant excessive et a rappelé les excès passés dans le secteur bancaire. Le vote d'Actares a également été relayé par les médias en dehors de la Suisse.

Epreuve de force chez Logitech

Mécontent de la direction stratégique de l'entreprise, un cofondateur a proposé à l'assemblée générale de remplacer la présidente actuelle par un autre membre du conseil d'administration. Comme l'ont rapporté plusieurs médias, Actares a soutenu la proposition de ne pas réélire la présidente. Cependant, c'est surtout parce qu'elle et le conseil d'administration ont tenté de faire obstacle à cette proposition et de restreindre ainsi les droits des actionnaires.

Le problème des doubles mandats

A la demande des médias, Actares s'est exprimé sur le cumul des mandats de CEO et de président du conseil d'administration dans différentes entreprises. Actares a fait remarquer que cela allait à l'encontre de la bonne gestion des affaires, car le conseil d'administration devrait agir en tant qu'organe de contrôle de la direction.

Impressum

Tirage en français: 500 exemplaires / Tirage en allemand: 800 exemplaires / Rédaction, traduction et lectorat: Sophie de Rivaz (Poléthique), Claire Forel, Rolf Kurath, Christine Lenzen, Christine Meyer (CityTEXT GmbH), Jean-François Rochat, Roger Said, Tatiana Schranz, Annemieke Stössel (apoint Übersetzungen), Frank van Pernis / Illustrations: Tomas Fryscak, tomas.studio (page 1); Michèle Rousselot, Visual Artist & Facilitator, mirou.works (page 5) / Concept et mise en page: Büro Fax, Winterthur / Impression: Gegendruck GmbH, Lucerne

Actares bénéficie du soutien de la Banque Alternative Suisse BAS
Actares Genève, CP, CH-1211, Genève, T 022 733 35 60,
info@actares.ch, www.actares.ch

Papier: Rebello, 100 % de vieux papier, ISO 14024



Actares

A

Actionnaires pour
des entreprises plus
responsables

Avoir son mot
à dire dans les
décisions des
entreprises?

Bien
sûr!

Actares:

- entre en contact avec les entreprises pour qu'elles prennent des décisions dans le sens de la durabilité,
- vous représente pour soit exercé votre droit de vote aux assemblées générales,
- mène le dialogue avec les directions des entreprises.

Devenez membre maintenant et exigez que les entreprises suisses se comportent de manière responsable!

Abonnez-vous à la newsletter ou collaborez avec nous dans un groupe de travail.



www.actares.ch